

illuminés d'un large sourire dénotant combien il s'amusait dans son for intérieur du rôle qu'il jouait pour répéter dix fois au moins dans l'espace de dix minutes qu'il désirait obtenir des renseignements purement et simplement.

C'est une remarque bien anodine et la plupart d'entre nous auraient convenu d'un besoin de renseignements; mais, après avoir renouvelé cette assertion dix fois dans l'espace de dix minutes, mon honorable ami le chef de la gauche me permettra bien de lui dire que cela ressemblait fort à de l'obstruction. Je n'ai pas besoin d'insister, n'est-ce pas? Chacun de nous sait ce que veut dire l'obstruction. On donne à ce mot, au parlement de la Grande-Bretagne, le sens de répétitions inutiles. L'honorable député de Pontiac ne dira point, je suppose, qu'il ne s'est pas inutilement répété, en disant et redisant qu'il prenait la parole pour demander des informations, qu'il ne les avait pas et qu'il en avait besoin.

Quant à l'affaire présentement soumise à la Chambre, mon désir sera toujours, monsieur l'Orateur, de prêter mon attention la plus vive à toute proposition venant de mon honorable ami de Queen-et-Shelburne (M. Fielding). On accordera que c'est ici une innovation, ou que c'est du moins de la nature d'une innovation; mais je la crois plus apparente que réelle. Au reste, ce n'est pas dans ce pays seulement, monsieur l'Orateur, que les innovations sont en vogue, et nous ne pouvons que suivre le courant. Les orientations nouvelles sont à l'ordre du jour et, pour croire que nous n'avons pas à nous y préparer dans les circonstances par lesquelles passent ce pays et le monde en général, c'est vouloir courir le risque de marcher vite à reculons dans les voies qu'il convient de faire suivre aux affaires de la nation.

Mon honorable ami le premier ministre intérimaire a défendu la nationalisation d'une manière très lucide, très plausible, s'appuyant sur des motifs de grand poids, et je dois dire, en toute sincérité, qu'il a su me convaincre de toute façon. Après nous être décidés pour la nationalisation, deux modes de traitement de cette affaire se présentaient, et mon honorable ami le chef de la gauche est bien lui-même forcé d'admettre que, dans la situation où se trouvent ces chemins, une décision s'imposait; ou d'administrer le chemin de fer national canadien comme l'était l'Intercolonial, ou d'en confier la gestion à une compagnie. A l'égard de l'Intercolonial, je demanderai à mes collègues de la gauche, qui le connaissent plus familièrement que moi, qui

ont vécu dans la partie du territoire qu'il parcourt et en ont surveillé le fonctionnement, s'il n'est pas incontestable que, sous toutes les administrations, libérales ou conservatrices, cette ligne a été pour elles une occasion de favoriser leurs amis? Cela étant, la présente administration peut-elle songer, pour le chemin de fer national canadien, à un mode d'exploitation dont l'essai, fort restreint, se trouve n'avoir abouti qu'à l'exercice d'un favoritisme effréné? Le premier ministre intérimaire nous déclare que le Gouvernement s'est décidé pour l'autre méthode, après mûre délibération. Quel but avait-il en agissant ainsi? C'était de mettre fin, s'il est possible, à ce favoritisme et, si le Gouvernement ne confie pas la direction de ce réseau à des hommes qui coopèrent à cette œuvre d'épuration, le pays lui en demanderait un compte sévère. C'est là, je crois, que gît toute la difficulté. Que le Gouvernement dise à ses directeurs: nous voulons que ce chemin soit administré selon la vraie manière des affaires, nous voulons que, dans le cas d'un travail spécial le concernant, vous y employiez les plus capables, et nous entendons que la politique ne s'en mêle point. Faute d'agir ainsi, le Gouvernement peut se tenir prêt à répondre au peuple de ses actions. Si, au contraire, il agit de la sorte, je ne doute point du succès de l'entreprise; je ne doute point, comme je l'ai déclaré, que ce réseau ne devienne l'égal, en richesse et en puissance, de celui du Pacifique-Canadien, et ils contribueront tous les deux à l'étonnement dans lequel notre pays jettera le monde, plus tard. Toute l'affaire dépend du choix des hommes qui dirigeront l'entreprise, hommes de talent, dignes de notre confiance. Ainsi soutenu, le réseau marchera dans la voie de la réussite. Si de tels hommes nous manquent, prenez-les au dehors. Que ce soient des hommes honnêtes, fiables et compétents. Dites-leur bien qu'ils auront à faire réussir l'entreprise, sans préoccupations politiques d'aucune sorte. Cela fait, j'ai une telle confiance en mon pays que je ne doute point de l'avenir de ce réseau.

Quant au contrôle parlementaire, j'ai dit qu'il s'agissait d'une innovation, et je crois que la Grande-Bretagne peut, ici, nous servir d'exemple par la manière dont elle traite les comptes de l'Inde. Le Parlement, toutefois, ne se désiste point, que je sache, du droit qui lui appartient de se renseigner sur la manière dont les chemins de fer sont conduits. Dans une affaire de cette importance, il faut nécessairement agir par des mandataires. Est-ce que les actionnai-